



Communiqué

FONCIÈRE DES RÉGIONS

Paris, le 24 octobre 2011

Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 17 octobre 2011 au 21 octobre 2011

En application de l'article 241-4 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, Foncière des Régions déclare ci-après les transactions réalisées sur ses propres actions pour la période du 17 octobre 2011 au 21 octobre 2011 :

		Nombre de titres	Prix moyen pondéré	Montant
Séance du 17/10/2011	Achat	15 000	53,794 €	806 910,00 €
Séance du 18/10/2011	Achat	10 000	52,218 €	522 180,00 €
Séance du 19/10/2011	Achat	5 000	52,023 €	260 115,00 €
Séance du 20/10/2011	Achat	5 000	51,569 €	257 845,00 €
Séance du 21/10/2011	Achat	4 573	52,067 €	238 102,39 €
Total		39 573	52,691 €	2 085 152,39 €

Ces transactions n'ont pas donné lieu à l'utilisation d'instruments dérivés.

Contact :

Philippe Le Trung
Tél : + 33 (0)1 58 97 52 04
philippe.letrung@fdr.fr

Sébastien Bonneton
Tél : + 33 (0)1 58 97 52 44
sebastien.bonneton@fdr.fr

Foncière des Régions, foncière partenaire

Acteur de référence de l'immobilier de bureaux avec 8,9 Md€ de patrimoine composé d'actifs de qualité répondant aux besoins des utilisateurs et situés principalement en Ile-de-France, dans les Grandes Métropoles Régionales et dans le nord de l'Italie, Foncière des Régions déploie une stratégie créatrice de valeur basée sur :

- Des partenariats de long terme avec de grands locataires : Suez Environnement, IBM, France Telecom, Eiffage, EdF, Société Générale, ...
- Une adaptation continue du patrimoine via des restructurations ou des repositionnements d'actifs et un pipeline développements immobiliers répondant aux attentes du marché.

Le titre Foncière des Régions est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris (FR0000064578 - FDR), admise au SRD et rentre dans la composition des indices MSCI, SBF120, Euronext IEIF « SIIC France », CAC Mid100, dans les indices de référence des foncières européennes « EPRA » et « GPR 250 », ainsi que dans l'indice éthique « FTSE4 Good ».

www.foncieredesregions.fr